



La UNE

Au service de la Population

JEUDI 5 OCTOBRE 2023



www.villedugosier.fr

• RAPPEL À LA POPULATION •

50 PAS GÉOMÉTRIQUES

INFORMATION AUX RÉSIDENTS DE LA ZONE LITTORALE DU GOSIER

La municipalité du Gosier rappelle aux résidents de la zone des 50 Pas Géométriques, l'évolution de la législation concernant le littoral. Selon la loi ADOM de 2015, modifiée par la Loi Climat et Résilience, la gestion de la bande des 50 pas géométriques de l'Etat doit être transférée à la Région d'ici la fin de 2024.

Dans ce cadre et préalablement à tout transfert, les occupants sans titre, en zone rouge du PPRN, mais hors Menace Grave sur les Vies Humaines (MGVH), **ont jusqu'au 31 décembre 2023 pour déposer une demande de régularisation foncière auprès de l'Agence des 50 Pas Géométriques.**

Au vu des échéances, la ville du Gosier invite les administrés concernés, n'ayant pas encore déposé de dossier, à formaliser leur demande auprès de l'Agence des 50 pas, dans les meilleurs délais. La municipalité rappelle par ailleurs que la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme du Gosier (DAU) poursuit sa mission d'accompagnement pour aider les pétitionnaires de la commune à constituer leurs dossiers. Nos services restent disponibles pour toute information en ce sens au **0590 85 28 80**.

CONTACTEZ L'AGENCE DES 50 PAS GÉOMÉTRIQUES

12 résidence La Darse - Entrée Dugommier - 97110 Pointe-à-Pitre

agence@ag50pas-guadeloupe.fr

0590 47 15 74

Application «50Pas Konnect» (Disponible sur Android uniquement)



DEMANDE DE RÉGULARISATION

Achat d'un terrain sur la zone des cinquante pas géométriques supportant une construction à usage

D'HABITATION PROFESSIONNEL

Demande et pièces justificatives à fournir en un exemplaire à : Agence des 50 pas géométriques de la Guadeloupe
Cité administrative de Circovallation Rue Alexandre BUFFON - 97100 Basse-Terre

1 - IDENTITÉ DU DEMANDEUR (cocher les cases correspondantes)

Vous êtes une personne physique
 Mademoiselle Madame Monsieur Successeur

NOM : _____
PRÉNOMS (dans l'ordre de l'état civil) : _____
PROFESSION : _____

CODE POSTAL : _____ Mobile : _____ Courriel : _____
ADRESSE : _____
 Nom du mandataire ou du représentant de la succession
Un acte obligatoirement en copie de l'acte de nomination / des pouvoirs dévolus au tiers (C. de Procédure Civile, C. de Commerce, etc.)

Si vous êtes une personne morale (entreprise, association, société, autre)
DÉNOMINATION : _____ Code NAF : _____
RÉGION SOCIALE : _____
SIRET : _____
FORME JURIDIQUE : _____
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : _____
CODE POSTAL : _____ Mobile : _____ Courriel : _____
ADRESSE : _____
Téléphone Fixe : _____

Représentant de la personne morale : Mademoiselle Madame Monsieur

NOM : _____
PRÉNOMS (dans l'ordre de l'état civil) : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ Mobile : _____ Courriel : _____
Téléphone Fixe : _____

